



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
VENDREDI 10 JUILLET 2020  
A 13H00**

36 Place de la Mairie  
Tel : 05.65.69.02.42

Mail : [mairie-de.camboulazet@wanadoo.fr](mailto:mairie-de.camboulazet@wanadoo.fr)

**L'an deux mille vingt,**

**Le dix du mois de juillet** à 13 Heures 00,

Le Conseil Municipal de la commune de CAMBOULAZET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier PANIS Adjoint au Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/07/20

Présents : M. ANGLES Julien, Mme CANITROT Nadine, M. ENJALBERT Maxime, Mme LACOMBE Patricia, M. LACOMBE Philippe, Mme LITRE Alexandrine, M. PANIS Didier, Mme POUGET Sandrine.

Absents excusés : M. LACHET Jean a donné pouvoir à M. Didier PANIS, M. CUOC Jérôme a donné pouvoir à Mme LITRE Alexandrine, M. GAZANIOL Dominique a donné pouvoir à M. ENJALBERT Maxime.

**🗳️ DELIBERATION : Sénatoriales : Élection des délégués et suppléants (communes - 1 000 hab.)**

**Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** la circulaire préfectorale du 30 juin 2020,

Après avoir mis en place le bureau électoral en application de l'article R133 du code électoral composé par le premier adjoint au Maire, M. PANIS Didier, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, l'élection des délégués et celles des suppléants ont lieu séparément : le conseil municipal procède d'abord à l'élection des délégués, puis, dans un deuxième temps, à l'élection des suppléants. L'élection des suppléants s'effectue dans les mêmes conditions que l'élection des délégués.

Il est proposé au conseil municipal de :

- procéder à l'élection du délégué titulaire et des trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs prévu le 27 septembre 2020

Sont candidats :

- Pour le délégué titulaire : M Jean LACHET
- Pour les délégués suppléants : M. PANIS Didier, M. ENJALBERT Maxime, M. GAZANIOL Dominique

Après un vote à bulletin secret, et après avoir procédé aux dépouillements sous le contrôle du bureau électoral, les résultats sont proclamés,

Sont élus :

Pour le délégué titulaire :

- **M. Jean LACHET** **11(onze) voix**

Pour les délégués suppléants :

- **M. GAZANIOL Dominique** **11(onze) voix**
- **M. PANIS Didier** **11(onze) voix**
- **M. ENJALBERT Maxime** **11(onze) voix**